Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 26 (1881)

Heft: (1): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 1 (1881.)

BIBLIOGRAPHIE

Das System der Landesbefestigung. Eine Strategische Studie; von E. Rothpletz, Oberst-Divisionnär. Aarau Sauerländer, 1880. 1 brochure in-8° de 46 pages. Prix 75 cent.

Cette brochure publiée en août dernier, a eu un certain retentissement au moment de son apparition, soit à cause de sa matière, aujourd'hui fort à la mode, soit à cause de la notoriété de son auteur, revêtu d'une des premières charges de l'armée comme commandant de la Ve division, et de plus professeur d'art militaire à l'Ecole polytechnique et membre de la grande commission des fortifications instituée par le Département militaire fédéral.

Ce n'est pas que cette brochure ait complétement répondu à l'attente générale. Au contraire, les curieux qui espéraient faire une ample moisson de sûrs renseignements sur les travaux de la commission officielle et sur les projets ou avant-projets qui lui sont soumis, ont été plutôt déçus. En revanche, on y trouve une discussion sérieuse de diverses hypothèses ou rêveries stratégiques qui ont joué un assez grand rôle dans l'agitation qui s'est produite l'hiver dernier en Suisse autour de la question des fortifications. On y lit aussi une appréciation nette et franche, très crue même, peut-être un peu trop sombre, des conditions fondamentales de la neutralité suisse au milieu de ses quatre grands voisins — quatre gros loups affamés, séparés par une barrière conventionnelle que nous leur fournissons pour leur sûreté commune et pour notre plus grand bien-être, mais non concédée par eux pour nos seuls beaux yeux — enfin un exposé des vues jugées les plus pratiques sur la question de fond, aboutissant à un projet de fortification de la principale barrière entre les deux principaux belligérants présumés : France et Allemagne, soit la ligne de l'Aar, d'Olten au Rhin, avec quelques accessoires.

Vu l'intérêt qu'offre en ce moment tout ce qui a trait à ce thème privilégié, nous donnerons ci-après la traduction textuelle de plusieurs pages fort instructives de l'opuscule de l'honorable colonel.

Après des considérations de politique militaire et de stratégie sur la situation et le rôle territorial de la Suisse au milieu de l'Europe, considérations qui n'ont rien de nouveau pour les officiers familiers avec les écrits de Jomini, de Dufour, de Pictet de Rochemont, maîtres en la matière, le colonel Rothpletz récapitule ces considérations et présente ses conclusions comme suit :

Je me résume :

a) La guerre, qui ne respecte pas notre neutralité, n'attaque pas directement la Suisse. Elle nous atteindra parce que d'importantes lignes d'opérations passent par notre pays.

b) L'Etat qui viole notre neutralité préférerait avoir les Suisses pour amis plutôt que de s'en faire des ennemis. Mais la possession de la Suisse ou d'une partie de celle-ci comme base d'opération (ou pour se protéger contre des opérations) paraît aux Etats belligérants d'une valeur telle que la crainte de nous avoir comme ennemis est mise de côté comme un mal de moindre importance.